**Compte-Rendu 1ère réunion**

**Accord égalité F/H**

**Du 12 octobre 2023**

Lors de cette réunion, la DG nous a présenté les planches du bilan 2021-2022 jusqu’au 31 août 2023.

Le premier thème abordé concernait les signalements d’agissement sexiste et harcèlement sexuel : 3 cas pour 2022 et 2 cas pour 2023 ont été recensés.

La CGT a demandé si les cas ont été avérés suite aux enquêtes et la réponse de la DG a été : «  *on ne s’en souvient pas* ».

À ce jour le harcèlement moral n’est même pas mentionné dans ce bilan alors qu’il figure dans l’accord. Ce sujet tout aussi important ne doit pas être mis de côté et c’est pour cela que la CGT a demandé à ce que cet indicateur nous soit communiqué et inclus à l’avenir.

À la suite de cet échange, la CGT s’est étonnée de l’absence de participation du référent harcèlement lors d’un signalement.

Appuyée par les 3 OS représentatives, la CGT a demandé sa présence pour une plus grande transparence. La DG avec des arguments peu convaincants ne semble pas favorable à cette requête. Pourquoi ?

La CGT a dénoncé, à maintes reprises, l’absence de pertinence des critères actuels déployés dans les tableaux de suivis de comparaison Femme/Homme.

La renégociation de l’Accord Egalité F/H va être l’occasion de créer de nouveaux indicateurs pertinents suite à l’application de la nouvelle Convention Collective Nationale.

La CGT apportera à la prochaine réunion des indicateurs pour la réalisation des tableaux de comparaison d’égalité professionnelle F/H du nouvel accord.

Depuis la mise en place en 2018 de l’index Egalité Professionnelle, l’écart de rémunération entre les femmes et les hommes ne connait pas d’amélioration. La CGT demande à la DG les mesures qu’elle compte mettre en place pour atteindre l’égalité salariale.

Pour terminer la DG a présenté le bilan du nombre de jours de congés « enfants malades » pris par les salariés. Ce thème a fait l’objet de plusieurs échanges et la CGT a de nouveau revendiqué la proposition de passer à 4 jours à 100% par enfant jusqu’à la majorité.

**Commentaire : Dès le début de la réunion la CGT a demandé avec quelles intentions d’améliorations la DG abordait cette négociation. Elle souhaite rester à l’identique des mesures actuelles.**

**Malgré cette réponse la CGT s’efforcera d’améliorer l’existant et acquérir de nouveaux avantages pour tous les salariés.**